



## Probleme Garagiste urgent

-----  
Par Alialinaela

Bonjour

Je souhaite avoir un renseignement urgent:

J'ai déposé mon véhicule pour changer la courroie de distribution. Le garagiste a trouvé que le compresseur était HS sauf que le prix annoncé est exorbitant. Le prix de la réparation étant de 1500? au lieu de 700? initial avec uniquement la courroie. J'ai refusé de faire cette réparation supplémentaire car le garagiste me dit que si je ne change pas le compresseur la courroie d'accessoire risque de cassé et le moteur HS. Le garagiste me demande de signer une décharge les dégageant de toute responsabilité en cas de casse du moteur sauf que rien ne me garantie que la courroie sera bien montée.

La voiture est actuellement sur le pont le moteur démonté e attend le courrier.

Pourriez vous m'aider car je n'ai aucune confiance.

Merci

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Si vous n'avez pas confiance dans ce garagiste, reprenez le véhicule et allez ailleurs. Vous devrez payer le travail déjà fait, et au final vous y perdrez probablement.

-----  
Par chaber

bonjour

le garagiste est tout à fait dans son droit pour s'exonérer de sa responsabilité

Le garagiste, professionnel de la réparation automobile, est tenu à un devoir de conseil.

Il doit indiquer, à son client non professionnel de la réparation automobile, quelles sont les réparations nécessaires et expliquer pourquoi ces réparations doivent être effectuées.

Il doit vous mettre en garde sur l'utilité de certaines réparations au regard de la valeur vénale du véhicule ou vous conseiller sur l'urgence de faire réaliser certaines réparations.

Ainsi, un garagiste qui n'attire pas l'attention de son client sur l'intérêt de remplacer le moteur plutôt que de le réparer, les frais étant équivalents, manque à son devoir de conseil et est condamné à verser des dommages et intérêts (Cass. civ. I, 15 mai 2001, n° 99-14 128).

En revanche, lorsque le garagiste fait signer à son client une attestation selon laquelle ce dernier récupère son véhicule en connaissance de cause en ne faisant pas la réparation préconisée, il ne peut lui être reproché d'avoir manqué à son devoir de conseil (Cass. civ 1, 22 janvier 2014, n° 12-26 579).

[url=https://www.inc-conso.fr/content/les-garagistes-en-20-questions-reponses]https://www.inc-conso.fr/content/les-garagistes-en-20-questions-reponses[/url]

-----  
Par jpgroussard

Bonjour,

il n'y a aucun lien entre la courroie de distribution et le compresseur. Voue êtes le pigeon parfait et il a essayé.

Et si la courroie accessoire casse il n'y a aucun moteur qui cassera. Un compresseur HS va continuer à tourner "dans le vide" et il ne remplira pas son rôle mais c'est tout. Il ne casse rien du tout.

Et la courroie accessoire casse uniquement si elle est usée et non pas parce que le compresseur est HS.

Le moteur casse uniquement si la courroie de distribution est mal mise.

Qu'il change uniquement la courroie de distribution, c'est tout. Si le moteur casse, il est responsable.

Cdl

-----  
Par chaber

bonjour

je ne suis absolument pas spécialiste en automobile mais sur le plan strict du droit je comprends votre garagiste

Il estime que la pièce est à changer. Vous pouvez refuser mais il vous demande un refus officiel de votre part pour se dégager d'une responsabilité éventuelle pour non information

-----  
Par jpgroussard

Bonjour @chaber,

@Alialinaela est allée au garage pour le remplacement de la courroie de distribution avec un devis de 700 euros et non pas pour "faites une révision totale de ma voiture car je pars en vacances".

Si les garagistes devaient remplacer la courroie pour 1 heure et passer 5 heures à contrôler tout ce qui est à côté ils fermeraient la boutique.

Vous imaginez un peu si elle était allée pour une vidange à 50 euros et repartir avec une facture de 5000 euros ? (sur une voiture entre 10-15 ans - la moyenne des voitures en France - n'importe quel garagiste va trouver des pièces à remplacer pour des milliers d'euros)

Le garagiste n'a qu'à fournir lui-même un document avec le contrôle total de ma voiture (si ça l'amuse) et le prix des réparations plus sa signature.

Lorsque vous allez acheter des ailes de poulet à 5 euros ça vous plairait de ressortir avec une côte à 50 euros uniquement parce que le boucher estime que les ailes de poulet ont moins de protéines que la côte et que vous aurez des problèmes de santé à cause de ça ?

Ou aller chez le pharmacien pour une boîte de tampax et ressortir avec 500 euros de vitamines ?

Cdl

-----  
Par chaber

Le garagiste n'a pas demandé de frais supplémentaires mais demande simplement une attestation que son client a été prévenu et qu'il refuse cette réparation